



Vallée de la Seine



Résolution finale

COLLOQUE THÉMATIQUE CAEN **Vallée de la Seine**

13 décembre 2013

*« RECHERCHE & INNOVATION,
un levier pour le développement de la Vallée de la Seine »*

Amphithéâtre Pierre Daure • Université de Caen • Basse-Normandie

Pour une contribution de la recherche et de l'innovation au développement de la Vallée de la Seine

Résolution finale

*Colloque Thématique : Recherche et innovation, un levier pour le développement
de la Vallée de la Seine, 13 décembre 2013*

Caen Université de Caen – Basse-Normandie

Forts de la démarche collective lancée en 2009 entre les maires et présidents d'agglomération de Paris, Rouen et Le Havre, rejoints ensuite par Caen, pour conforter l'ouverture de Paris vers la mer, et considérant les diverses initiatives et démarches menées depuis par l'Etat, les Régions Haute et Basse-Normandie et Ile-de-France, les acteurs publics et privés, les signataires souhaitent affirmer leur conviction que, pour continuer à s'imposer demain parmi les grandes capitales mondiales, Paris, ville-monde, doit pouvoir s'adosser au territoire de la Vallée de la Seine.

Le territoire de la Vallée de la Seine représente 15 millions d'habitants, 1/3 du PIB national et plus de 7 millions d'emplois, c'est-à-dire 20% des emplois de l'hexagone sur 3% du territoire. Il concentre, dans les Universités, grandes écoles et établissements de recherche, des compétences scientifiques et des équipements de recherche exceptionnels.

Recherche et innovation constituent un défi majeur pour l'action publique. Il a été relevé en France par les engagements et réalisations des CPER 2007-2013. A l'aune de la nouvelle programmation européenne 2014-2020, la stratégie Europe 2020 mise sur la recherche et l'innovation pour développer une croissance intelligente, durable et inclusive. Régions et agglomérations partagent à ce titre la volonté de proposer, dans le cadre des orientations nationales, une stratégie, des objectifs, et des moyens pour favoriser et valoriser ces activités indispensables au développement économique et social de notre pays.

Recherche et Innovation constituent un moteur essentiel des dynamiques métropolitaines de nos agglomérations pour construire l'avenir.

Le rapport Gallois a pointé la nécessité pour l'industrie française d'intensifier la collaboration entre les différents acteurs et d'accélérer le transfert des résultats de la recherche vers l'innovation et ses applications industrielles.

Au moment où le gouvernement s'apprête à engager les négociations avec les Régions pour la préparation des prochains CPER, les collectivités signataires se félicitent du projet de CPIER. La Vallée de la Seine regroupe 40% des chercheurs du pays, un fort potentiel universitaire, des équipements scientifiques de niveau mondial, 3 pôles de compétitivité mondiaux et 7 à vocation mondiale.

Les collectivités signataires souhaitent que les prochains CPER s'articulent en cohérence avec les programmes opérationnels européens et la nouvelle vague des investissements d'avenir pour affirmer et renforcer le rôle de la Vallée de la Seine dans les dynamiques économiques du pays.

Alors que les travaux préparatoires à la rédaction des CPER et du CPIER commencent, les collectivités signataires partagent les constats suivants :

- La recherche française constitue un pilier de l'économie et de la société de la connaissance, porteur de progrès économique et social, mais elle doit être articulée avec le tissu productif et les grands ports, reliés aux flux d'échanges mondiaux et berceaux des nouvelles énergies maritimes,
- En matière de recherche et d'innovation, le territoire de la Vallée de la Seine concentre des ressources exceptionnelles dont la richesse, la diversité et les domaines de spécialisation constituent un fort potentiel d'innovation à valoriser à l'échelle européenne, au profit des dynamiques économiques du grand Bassin Parisien,
- Quelques grands sites d'excellence, qui maillent le territoire, contribuent à structurer ces dynamiques : en Ile-de-France, les campus parisiens, le Plateau de Saclay, Orsay, Evry ou Cergy-Pontoise ; en Basse-Normandie, les campus caennais avec en particulier le Plateau Nord, le campus Effiscience et la MRSH ; en Haute-Normandie, le Technopôle du Madrillet, le campus de Rouen et le campus maritime et portuaire du Havre,
- dans un contexte de forte concurrence économique au niveau mondial, l'innovation est un facteur d'attractivité pour les territoires métropolitains ; la raréfaction de l'argent public nécessite des dynamiques collaboratives en réseau plutôt que les réflexes concurrentiels entre acteurs et territoires,

Les signataires souhaitent souligner leurs convictions communes et collectives :

- Le potentiel des deux Régions de Haute et Basse-Normandie est complémentaire de celui de la région parisienne ; ses ressources et ses domaines de spécialisation constituent un atout et des maillons d'excellence pour l'ensemble du territoire de la Vallée de la Seine,
- les trois Régions possèdent un potentiel industriel et un potentiel d'innovation et de recherche et doivent approfondir et intensifier leurs synergies,
- l'innovation est le fruit d'un travail collectif qui nécessite un engagement déterminé et une confiance dans l'avenir. Les collectivités ont un rôle à jouer pour accompagner les porteurs de projet et les acteurs de la recherche et de l'innovation, et favoriser notamment les conditions de leur mise en réseau,
- cet engagement doit s'incarner dans les territoires opérationnels et métropolitains où s'ancrent les dynamiques économiques, sociales, intellectuelles et industrielles de l'innovation,
- la Vallée de la Seine a vocation à devenir un territoire démonstrateur propice à la mise en pratique d'idées nouvelles, et contient à ce titre tous les ingrédients pour jouer un rôle majeur dans le développement des 34 filières industrielles considérées comme prioritaires par le Gouvernement,
- l'innovation est déterminante pour renforcer la compétitivité des entreprises de la Vallée de la Seine, dont la diversité du tissu économique fait la richesse. Les dynamiques collaboratives doivent être développées entre les activités industrielles et les acteurs de l'innovation et de la recherche pour la préservation et le développement de l'emploi,

Les signataires s'engagent :

1. A favoriser et accompagner les coopérations entre les campus technologiques, de recherche et d'innovation du territoire de la Vallée de la Seine, et notamment le Plateau de Saclay, le Plateau Nord et le campus Effiscience dans l'agglomération caennaise, le Technopôle du Madrillet dans l'agglomération rouennaise, les universités, et les campus universitaires de Paris, Caen, Rouen, Le Havre et Cergy-Pontoise.
2. A soutenir les filières reconnues dans le cadre des investissements d'avenir et au niveau international, en particulier : physique, physique nucléaire, matériaux, énergies, chimie, biologie-santé,
3. A favoriser les relations entre les filières émergentes de la Vallée de la Seine que sont notamment les énergies renouvelables, et en particulier les EMR, les nouvelles approches en santé en matière de diagnostic et de thérapies, les usages numériques, les véhicules électriques, les flux logistiques, le recyclage des déchets, le captage et le transport de CO2, la méthanisation, l'écoconstruction, l'efficacité énergétique dans l'habitat,
4. A donner leur appui au renforcement de la filière d'enseignement maritime et portuaire au Havre, comme à l'échelle de la Baie de Seine, essentielle à la préservation du rôle maritime de la France, en lien avec les acteurs logistiques et portuaires de la Vallée de la Seine,
5. A soutenir les dispositifs de développement de la recherche et de l'innovation sur les sites à potentiel et à les intégrer dans les CPER et le CPIER de manière à engager les synergies et les complémentarités identifiées par les acteurs.

Pour ce faire, elles demandent à leurs agences de développement économique, agences pour l'innovation, et technopoles de proposer et d'organiser les modalités de travail et de suivi nécessaires à cette mise en réseau, en relation avec les acteurs.

Par ailleurs, les signataires s'engagent à soutenir le renforcement du partenariat des Agences d'Urbanisme afin d'assurer le suivi des dynamiques territoriales, d'alimenter et de susciter la réflexion entre acteurs pour construire une vision prospective partagée de l'avenir du territoire de la Vallée de la Seine.

Signataires :

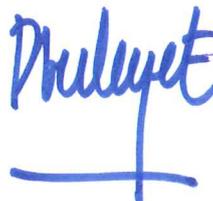
Philippe Duron,
Président de Caen la mer



Pour le Maire de Paris,
Christian Sautter,
Adjoint au Maire de Paris,
chargé du Développement
économique, de l'Emploi
et de l'attractivité internationale



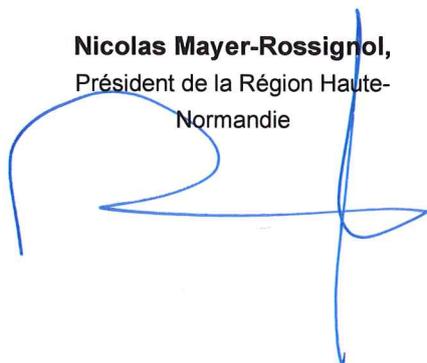
Edouard Philippe,
Président de la CODAH



Frédéric Sanchez,
Président de la CREA



Nicolas Mayer-Rossignol,
Président de la Région Haute-
Normandie



Laurent Beauvais,
Président de la Région Basse-
Normandie



Pour **Jean-Paul Huchon,**
Président de la Région Ile-de-France,
Isabelle This Saint-Jean
Vice-présidente chargée de l'enseignement
supérieur et de la recherche

